



Comment les organisations font-elles face aux violations des limites ?

Colloque national d'éducation sociale et de pédagogie spécialisée 2026

18 mars 2026
Andrea Gehrig

Les personnes ayant besoin de soutien (PBS) sont vulnérables et exposées à un risque accru de violence (sexualisée). (Conseil fédéral 2023)

Les personnes en position de responsabilité (PPR) dans les métiers du soin et de la prise en charge sont exposées à un risque significativement plus élevé d'être confronté à des violences .

(BGW 2018)

Le risque de violation des limites augmente lorsque

les **structures dirigeantes** sont fortement **autoritaires** ou **opaques**,

l'**attention** accordée aux **limites entre contacts personnels et professionnels** est **insuffisante**.

il **n'est pas exigé** des PPR de veiller au respect des **droits des PBS** à l'autodétermination et à la sphère privée.

il n'y a **pas de règlement** clair et consigné par écrit au sein de l'organisation,

la **gestion des plaintes**, qui doit être clairement structurée, et la participation des PPS sont **négligées**.

Violation des limites à différents niveaux

PBS/PBS
PPR/PBS
PBS
PPR/PPR
Institution/PBS
Tiers/PBS
(...)

Formes de violations des limites

immédiate, directe



physique



psychologique, verbale,
spirituelle

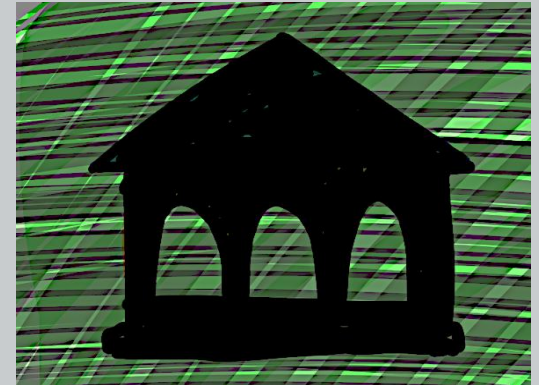


matérielle

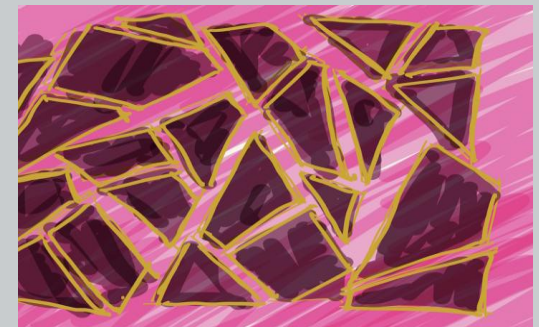


sexualisée

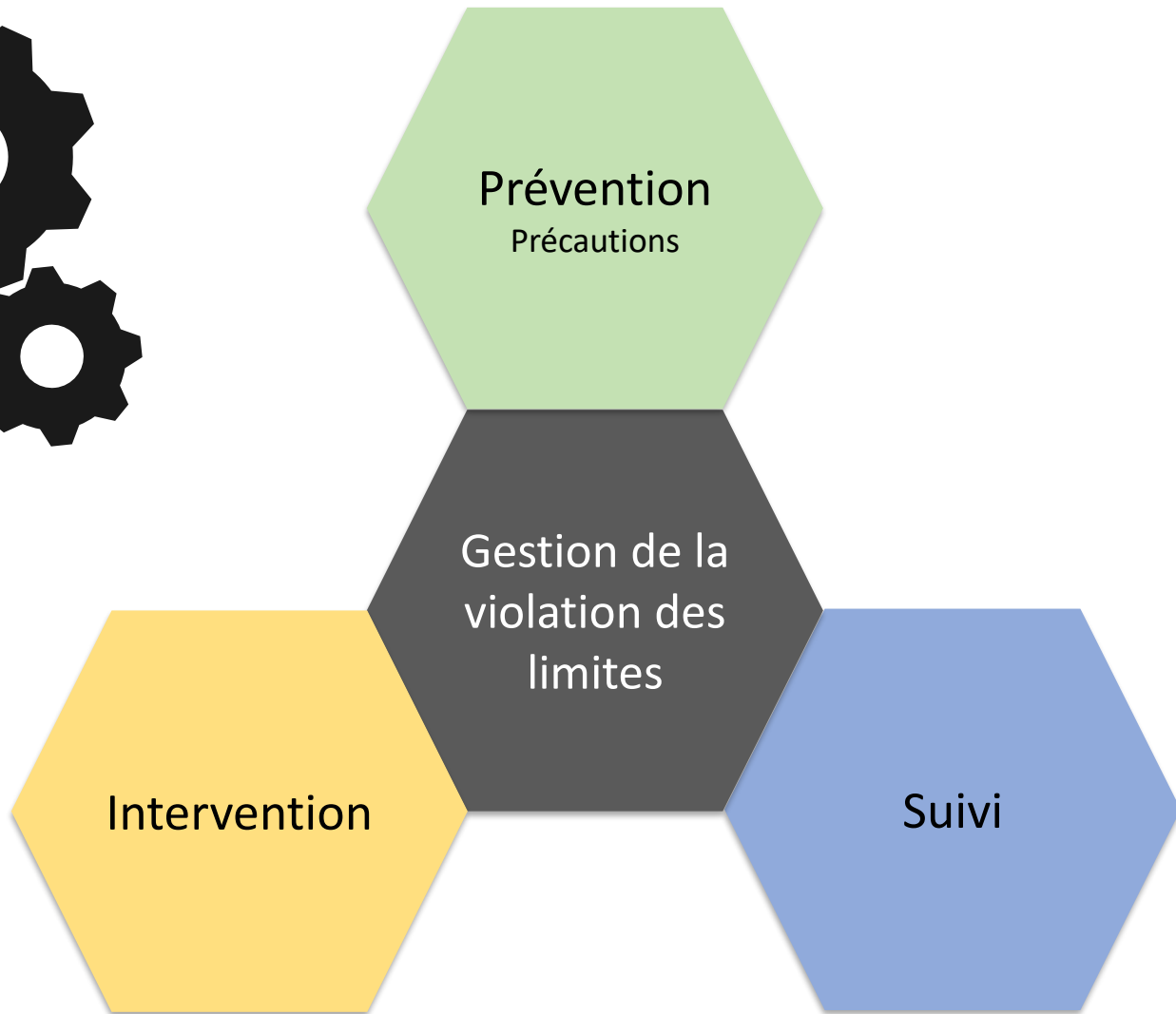
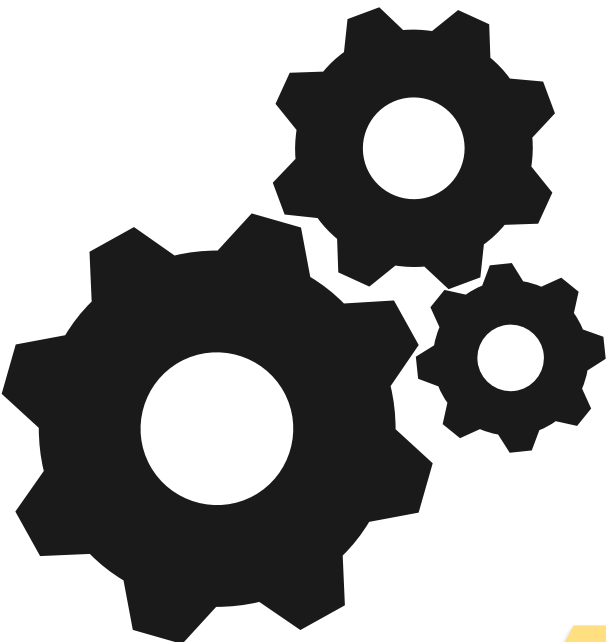
indirecte



structurelle,
institutionnelle



culturelle





Vue d'ensemble

Prévention :

Attitudes fondamentales et valeurs
Connaissances et savoir
Structures et organes

Intervention :

Processus défini en cas d'événement, selon le degré de gravité
Y compris plans d'urgence et concept de crise

Suivi :

Programmes de suivi
Documentation des cas
Analyse, exploitation des données et processus de réflexion

Droit de la protection de
l'enfant et de l'adulte

Droits de l'homme
Convention des droits de l'enfant
Convention relative aux droits des
personnes handicapées

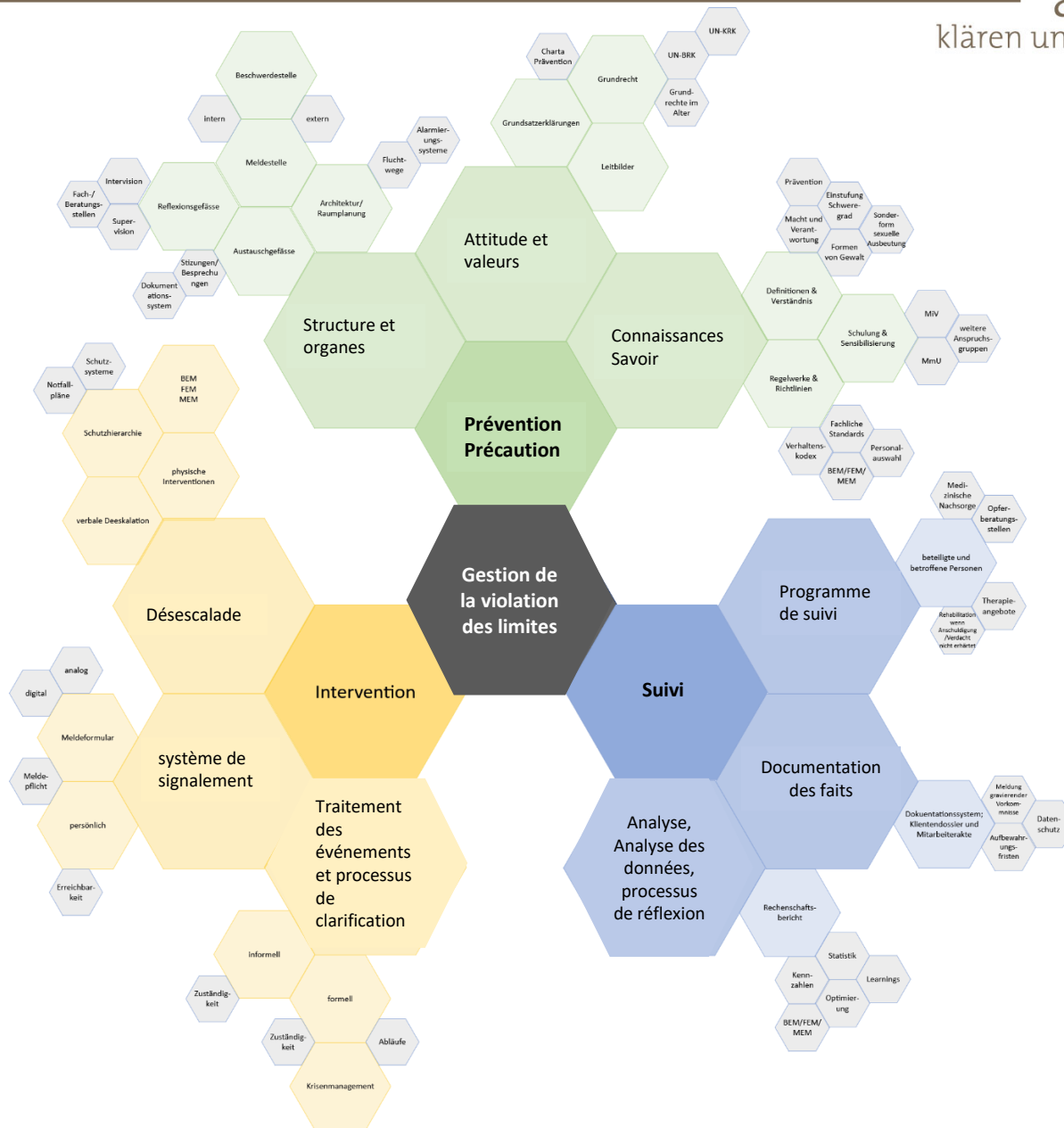
Droits fondamentaux

Mesures préventives



Mesures réactives en cas
d'incident

Mesures à long terme et
processus d'apprentissage
continu



Prévention - précautions

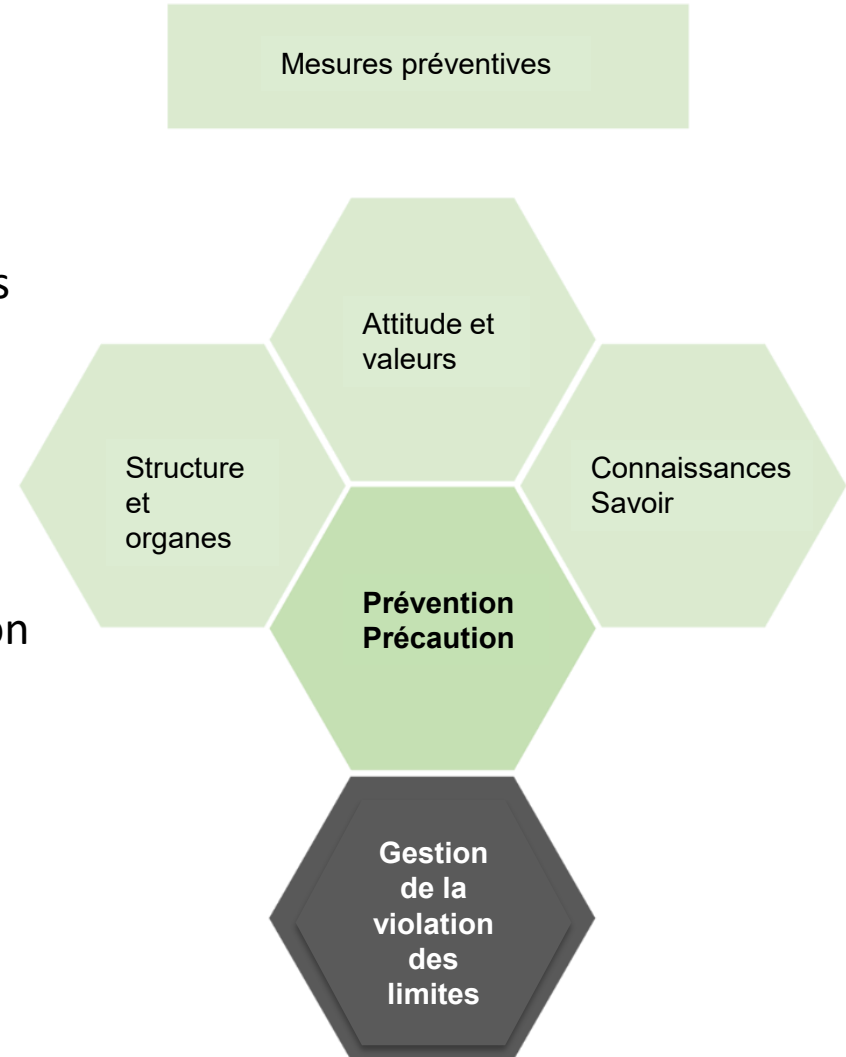
Prévention de la violation des limites

Réduction des rapports de dépendance et des risques.

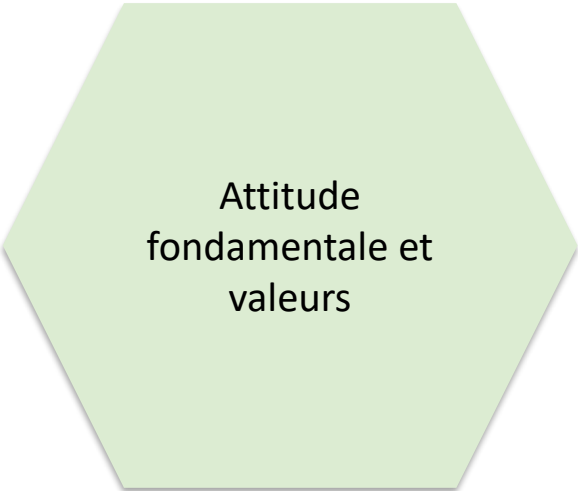
Gestion prudente des structures de pouvoir.

Question directrice générale :

Qu'est-ce qui empêche ou prévient l'apparition d'abus de pouvoir et de violations des limites au sein de notre organisation ?



Prévention



Attitude
fondamentale et
valeurs

Des attitudes fondamentales et valeurs bien ancrées
créent une culture du respect fondée sur les valeurs.

Attitudes fondamentales et valeurs servent de fondement à toutes les autres mesures.



Impliquer enfants et jeunes dans la discussion sur les valeurs.

Prévention



Connaissances et
savoir

Approfondir, grâce à des cours et à la sensibilisation, le savoir et la compréhension des dynamiques de pouvoir et de la violation des limites.

Des directives claires et une orientation juridique renforcent toutes les parties prenantes.

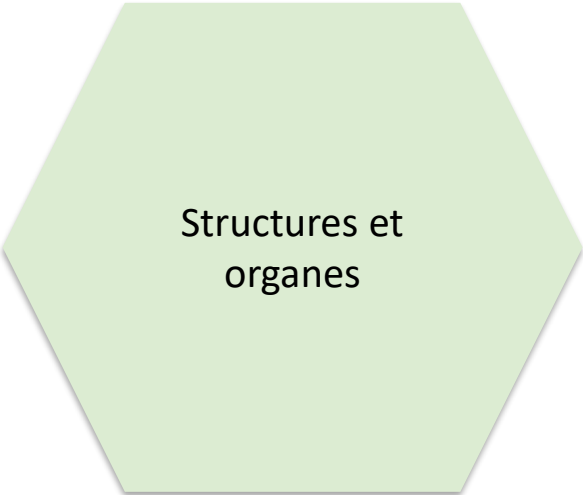
Où y a-t-il des risques d'abus de pouvoir et de violations des limites – et comment les gérons nous ?

=> **Règlements / Normes de conduite**



Cours et ateliers spécifiques pour les enfants et les jeunes
mes droits, fixer des limites, résoudre les conflits, etc.

Prévention



Structures et
organes

Structures et organes offrent des possibilités de discuter du pouvoir, de son utilisation/abus de pouvoir et de la violation des limites.

Ils garantissent la transparence et la possibilité de discuter et veillent à ce que les mesures appropriées soient prises.

Faire appel à des personnes spécialisées pour le thème Gestion de la violation des limites
(gardiens/gardiennes du thème)

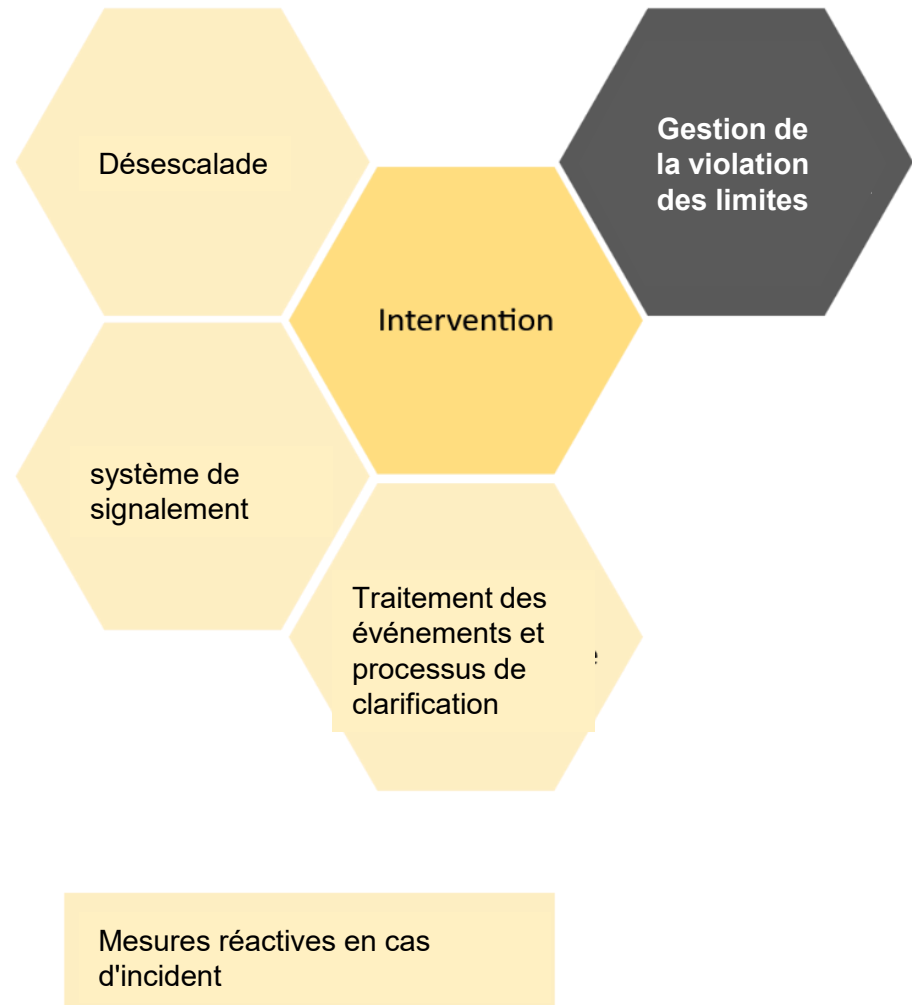
=> Une collaboration clarifiée avec la direction de l'institution et le soutien de celle-ci sont essentiels.

Prévention secondaire – intervention

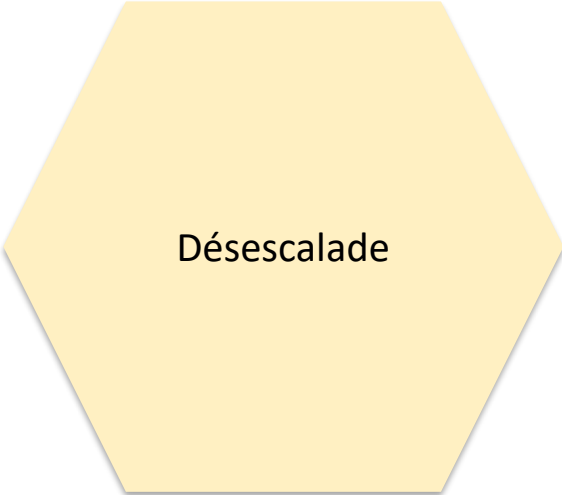
Gestion appropriée et efficace des violations des limites et des situations d'abus de pouvoir.

Question directrice générale :

Comment l'institution réagit-elle aux événements dans l'urgence de la situation et immédiatement après ?



Intervention



Désescalade

- Renforcer la sécurité dans l'action et réagir en cas de crise en recherchant une désescalade
- Utiliser des techniques de désescalade (verbales et physiques)
- Respecter la hiérarchie de protection
- Utiliser plans d'urgence et systèmes d'assistance
- Respecter les consignes relatives aux mesures de limitation des mouvements ou aux mesures médicales

Intervention

Systeme de
signalement

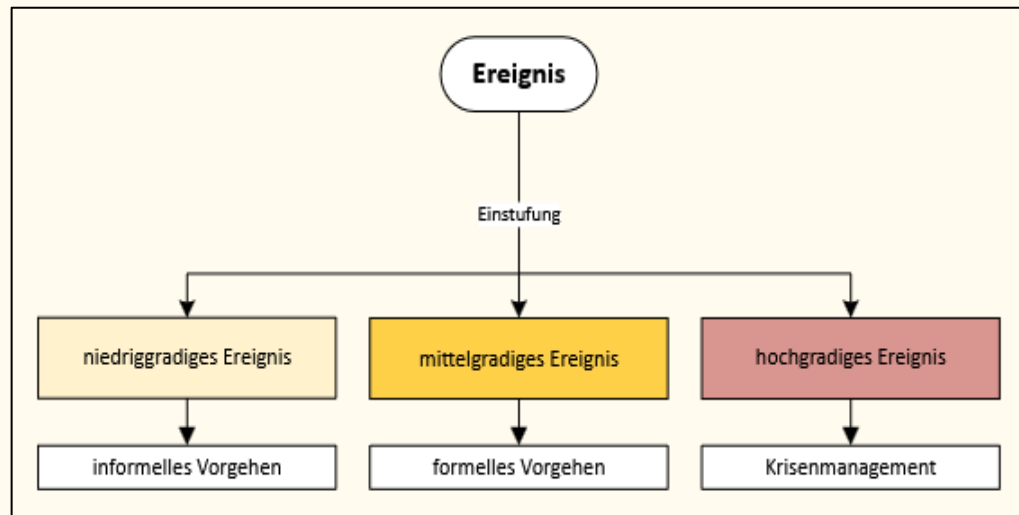
- Définir les responsabilités
- Clarifier obligations et droits en matière de signalement
- Définir les canaux de signalement (formulaire, analogique, numérique)
- **Permettre les signalements personnels**
- Garantir accessibilité et disponibilité
- Définir un déroulement standardisé en cas de signalement



Des centres de signalement tenus par des enfants et des jeunes (**centres de signalement des pairs**)

Intervention

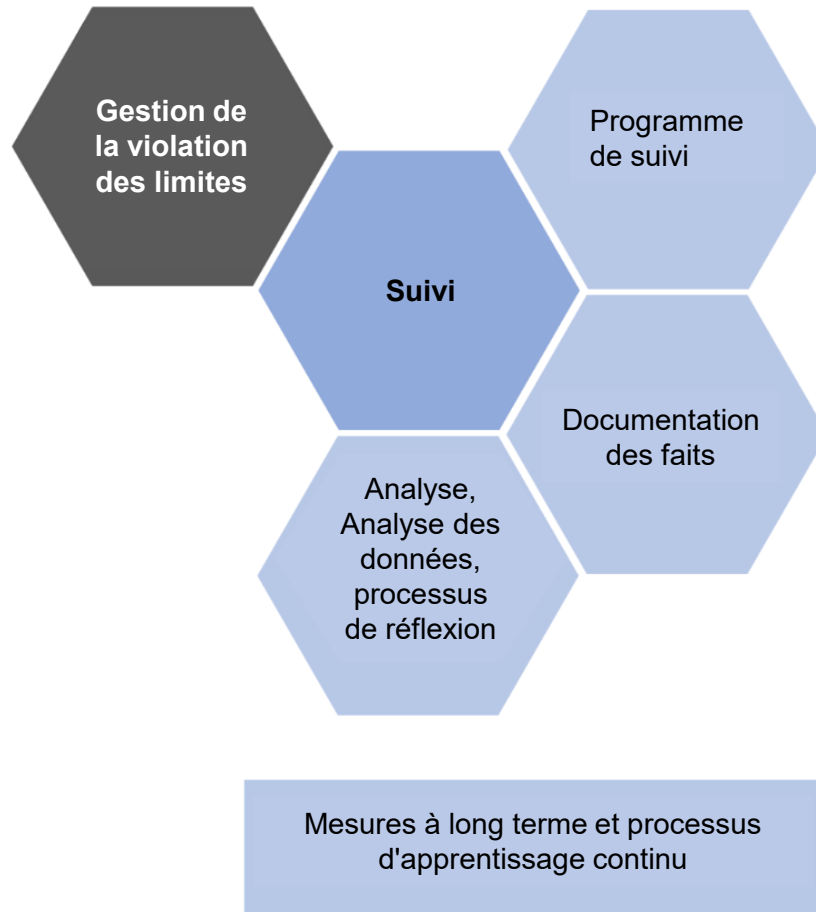
Traitement des
événements et
processus de
clarification



Définir rôles, responsabilités et déroulements selon le degré de gravité.



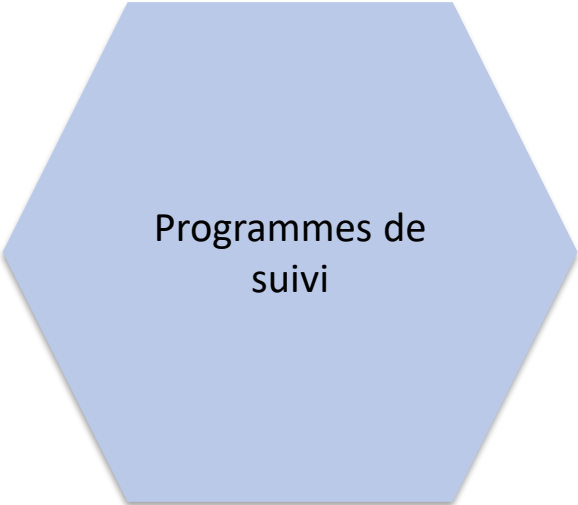
Prévention tertiaire – suivi



Stabilisation à long terme
Suivi pour les personnes touchées et personnes/unités impliquées
Processus d'apprentissage continu

Question directrice générale :
Comment sont organisés
l'accompagnement approprié à long
terme des personnes impliquées et
touchées et le processus
d'apprentissage continu de
l'institution ?

Suivi



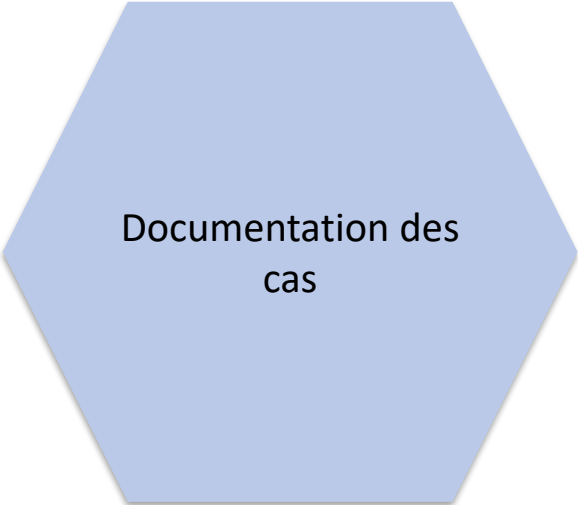
Programmes de
suivi

Mettre en place des **programmes de suivi**
appropriés pour les personnes touchées et
impliquées



Suivi professionnel et supervision
également pour les groupes vulnérables
PS / enfants / jeunes

Suivi



Documentation des
cas

- Les événements sont-ils documentés ?
- Le traitement des événements est-il documenté et archivé ?
- À quoi faut-il prêter attention en matière de protection des données ?
- Où la documentation est-elle archivée et qui y a accès ?

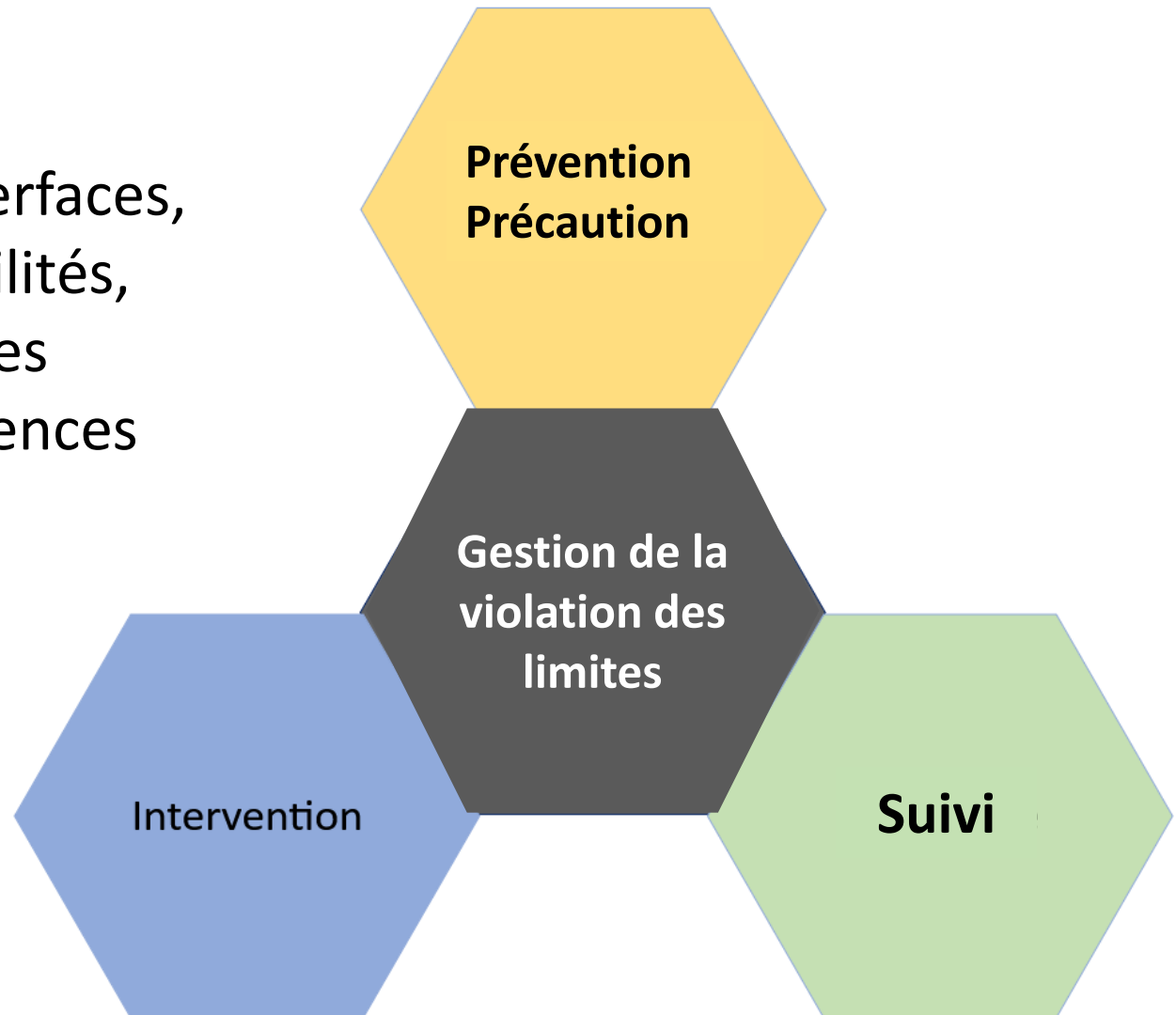
Suivi



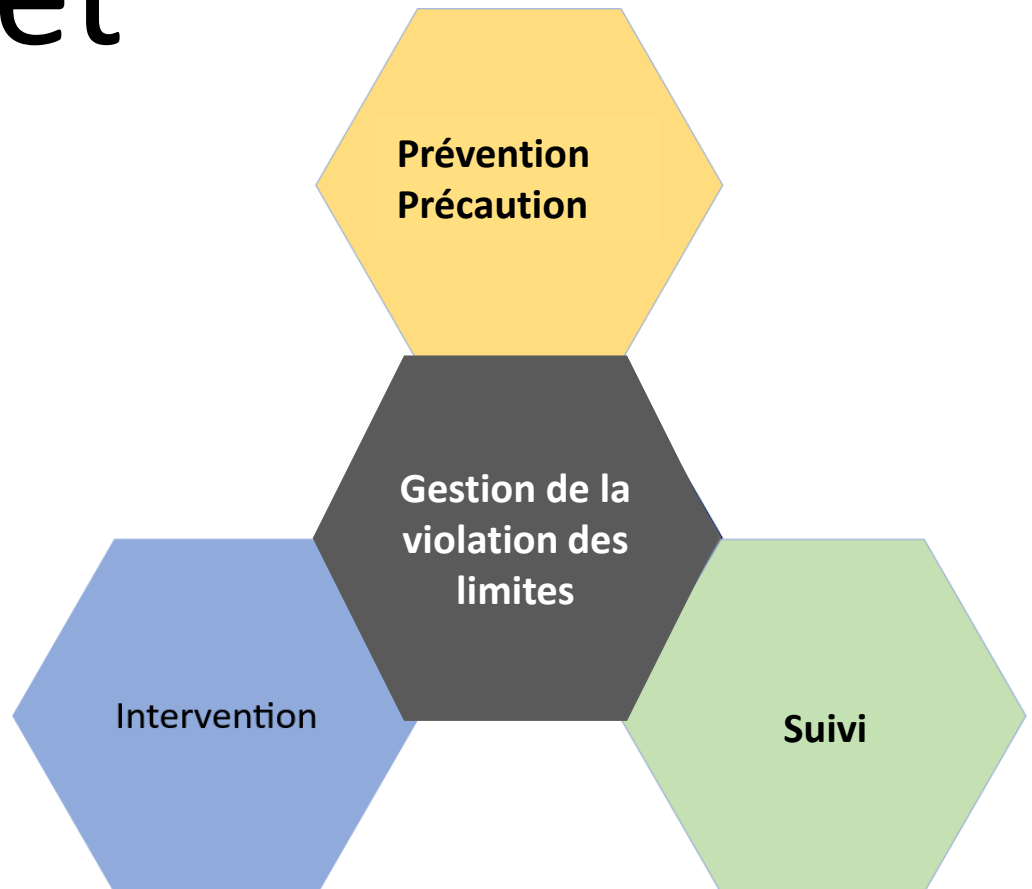
Analyse,
exploitation des
données et
processus de
réflexion

- Les données relatives aux plaintes/signalements sont-elles systématiquement collectées et exploitées ?
- Quels chiffres-clé sont pertinents pour l'organisation ?
- Quels processus et organes de réflexion avons-nous établi -> y compris PS ?
- Comment les enseignements sont-ils documentés et intégrés dans la gestion de la qualité ?

Définir interfaces,
responsabilités,
rôles, tâches
et compétences



Questions et discussion



Pour approfondir

Guide d'Artiset :

Élaboration d'un concept relatif à la gestion du pouvoir, des violations des limites, de la violence

<https://artiset.ch/de/themen/menschen-unterstuetzen/integritaet-schuetzen>

Contact

Andrea Gehrig
Allmendstrasse 13
4514 Lommiswil

www.andrea-gehrig.ch
kontakt@andrea-gehrig.ch